

Bilan FSDIE 2023-2024

4 mars 2025

Le présent bilan du FSDIE « projets associatifs » a été établi sur l'année universitaire 2023-2024.

Rappels sur le cadre de fonctionnement du FSDIE

- Le FSDIE peut être sollicité par l'ensemble des associations étudiantes agréées par l'UVSQ
- 6 commissions ont lieu durant l'année universitaire
- Une grille indicative précise les montants pouvant être octroyés selon la nature des projets présentés

Procédure pour le dépôt et la validation de projets FSDIE



Principaux constats

- Après une forte baisse en 2020-2021 en raison de la pandémie, nous assistons depuis l'année 2022-2023 à **une remontée spectaculaire des activités associatives au sein de l'université**, avec un nombre de projets désormais supérieur aux niveaux d'avant crise sanitaire.
- Les projets sollicitant majoritairement une subvention FSDIE restent les **événements festifs et d'intégration** ainsi que la **promotion des associations**, mais aussi de nouveaux projets dans les domaines d'activités suivants : **le sport, l'environnement et la solidarité**.
- Une forte dynamique de la vie associative sur **l'UFR Santé** (10 associations agréées) induit par conséquent une concentration des financements sur cette composante (**49 246 €** soit 40 % du budget total). Les **instituts conventionnés** (10 associations), la **Faculté de droit et science politique** (7 associations) et les **projets sans rattachement spécifique** sont également fortement représentés.
- **100 projets** ont été subventionnés sur l'année universitaire 2021-2022, soit une légère hausse par rapport aux 91 projets de 2022-2023.
- En 2023-2024, un montant total de **123 649 €** a été alloué pour le financement de projets associatifs, soit un niveau stable par rapport à l'année précédente (**123 924 €** en 2022-2023) et un niveau nettement supérieur à celui octroyé en moyenne entre 2015 et 2019.

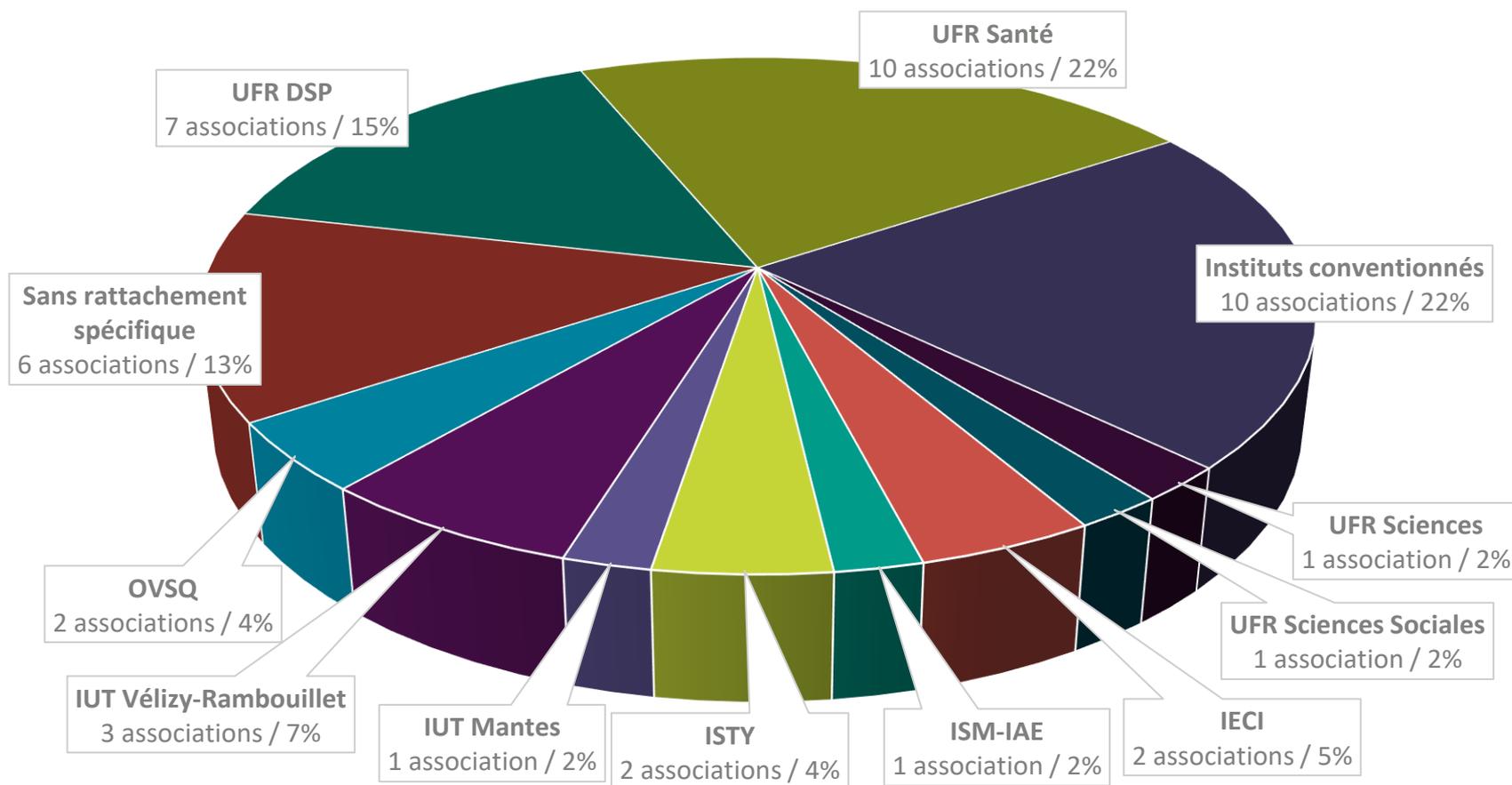
Quelques modifications apportées

- En raison de la difficulté à consommer les reliquats qui s'étaient accumulés pendant les années de la pandémie (154 357 €), ceux-ci ont été reversés en partie (84 357 €) dans le budget CVEC de l'université afin de financer d'autres projets pour la vie étudiante.
- En contrepartie, le budget global alloué pour le financement de projets associatifs a été augmenté : celui-ci est passé de 120 000 € à 150 000 € à partir de l'année 2025.
- Une **commission FSDIE supplémentaire** a été ajoutée en décembre pour mieux répartir les demandes de subvention tout au long de l'année universitaire.

Les associations étudiantes agréées

Répartition des associations étudiantes par composante de rattachement

46 associations sont agréées par l'Université à la date du 21 mai 2024

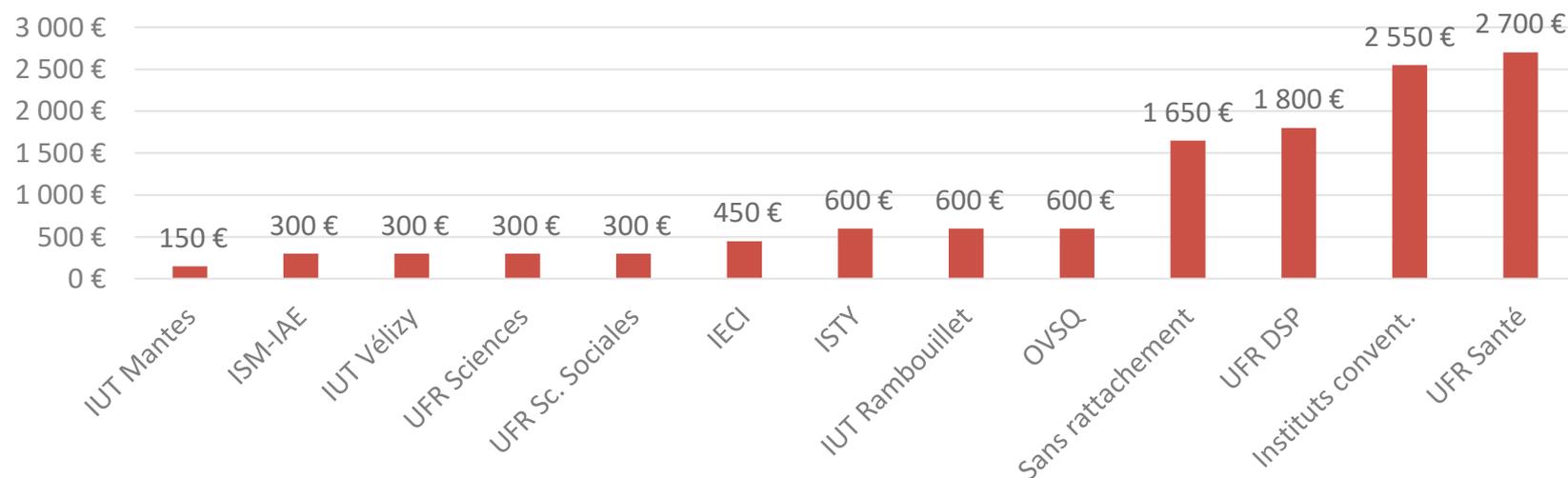


Les associations étudiantes agréées

Commission d'attribution de l'agrément associatif (C3A)

- Versement d'une aide financière pour les associations agréées :
 - ✓ 150€ pour une première demande d'agrément
 - ✓ 300€ pour le renouvellement d'un agrément

Type de demande	Nombre de dossiers	Montant alloué
Première demande d'agrément	8	1 200 €
Renouvellement d'agrément	38	11 100 €



Utilisation du budget FSDIE

Etat du budget FSDIE au 31/12/23 :

Budget initial	Budget rectificatif	Budget total	Budget consommé	Taux de réalisation
120 000 €	173 658 €	293 658 €	139 301 €	47,43 %

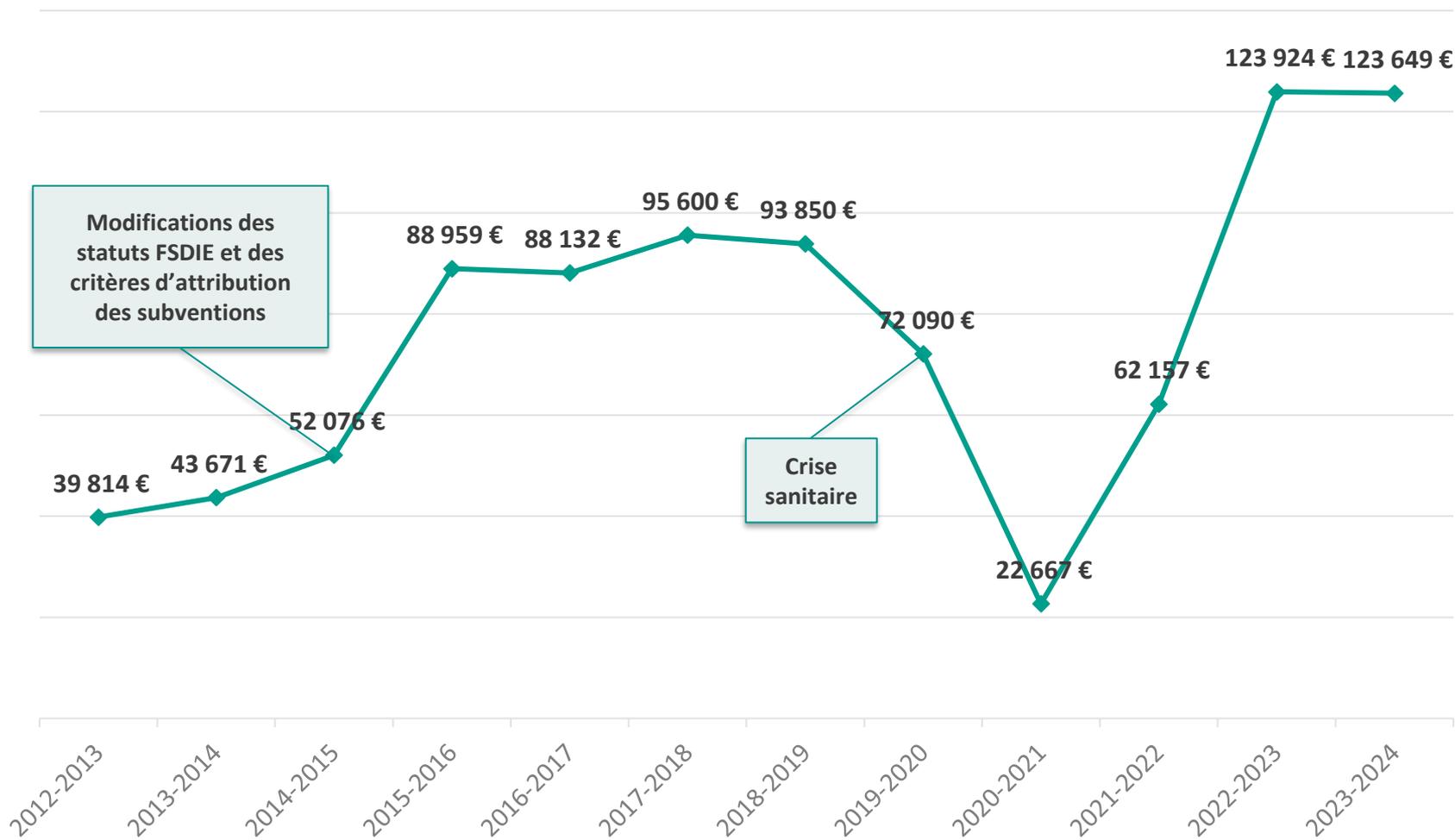
Etat du budget FSDIE au 31/08/24 :

Budget initial	Budget consommé	Taux de réalisation
150 000 €	91 525 €	61,02 %

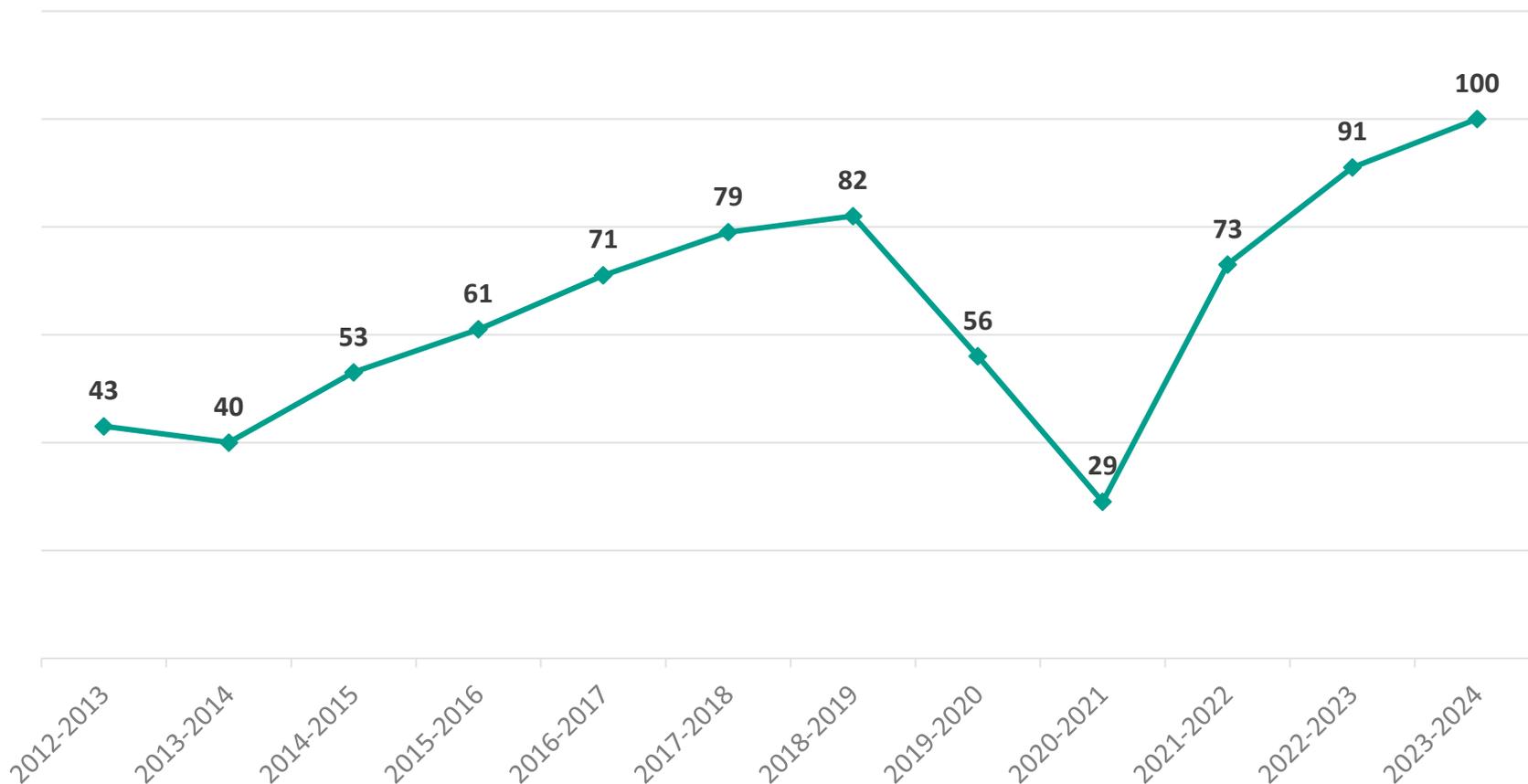
6 commissions FSDIE ont eu lieu durant l'année universitaire 2023-2024, sur les dates suivantes :

- Vendredi 1er septembre 2023
- Lundi 16 octobre 2023
- Jeudi 21 décembre 2023
- Lundi 29 janvier 2024
- Lundi 20 mars 2024
- Mardi 21 mai 2024

Evolution du montant total des subventions accordées



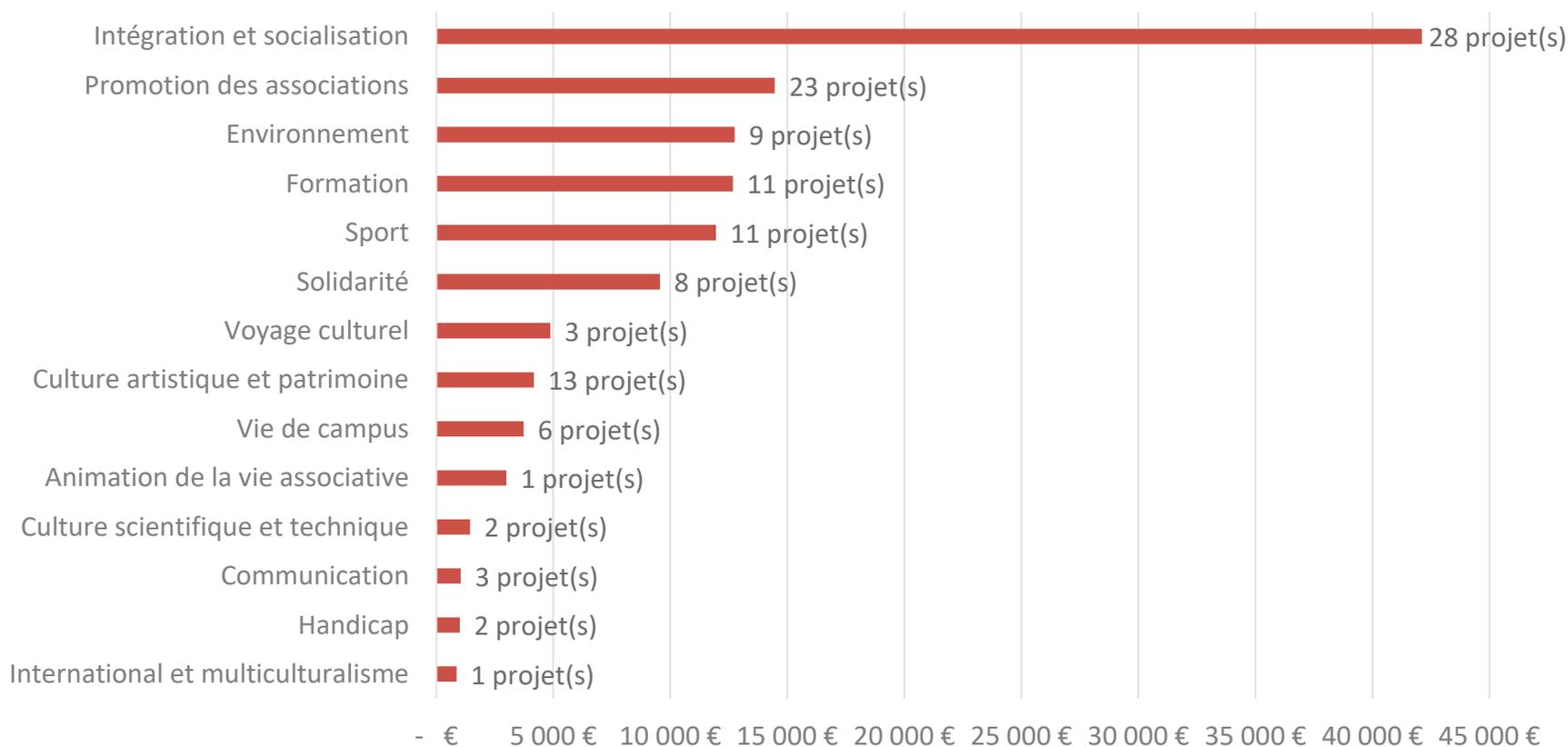
Evolution du nombre de projets subventionnés



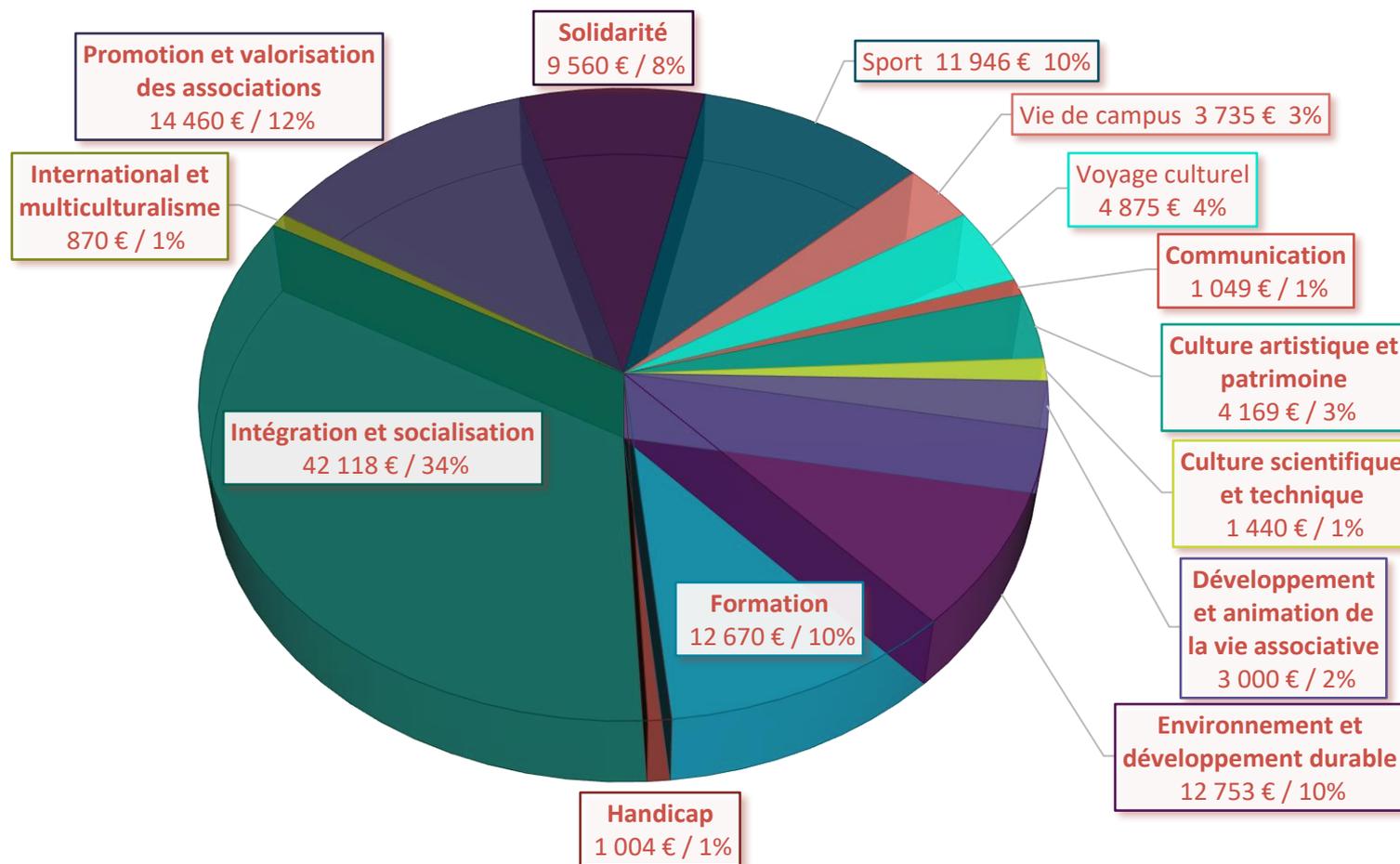
121 projets ont été présentés en commission FSDIE sur l'année 2023-2024 :

- 100 projets subventionnés
- 21 projets refusés

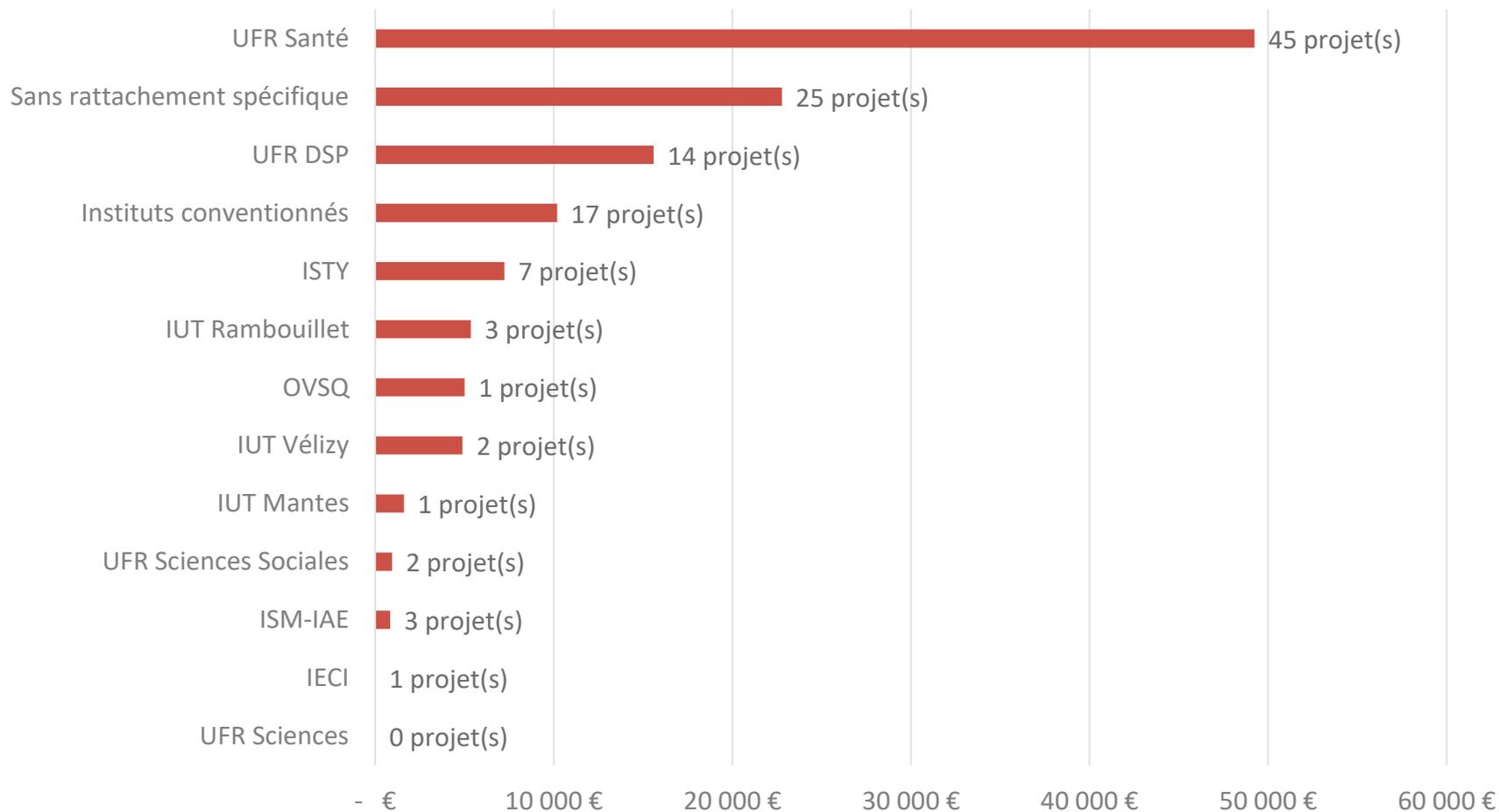
Répartition des montants alloués par thématique



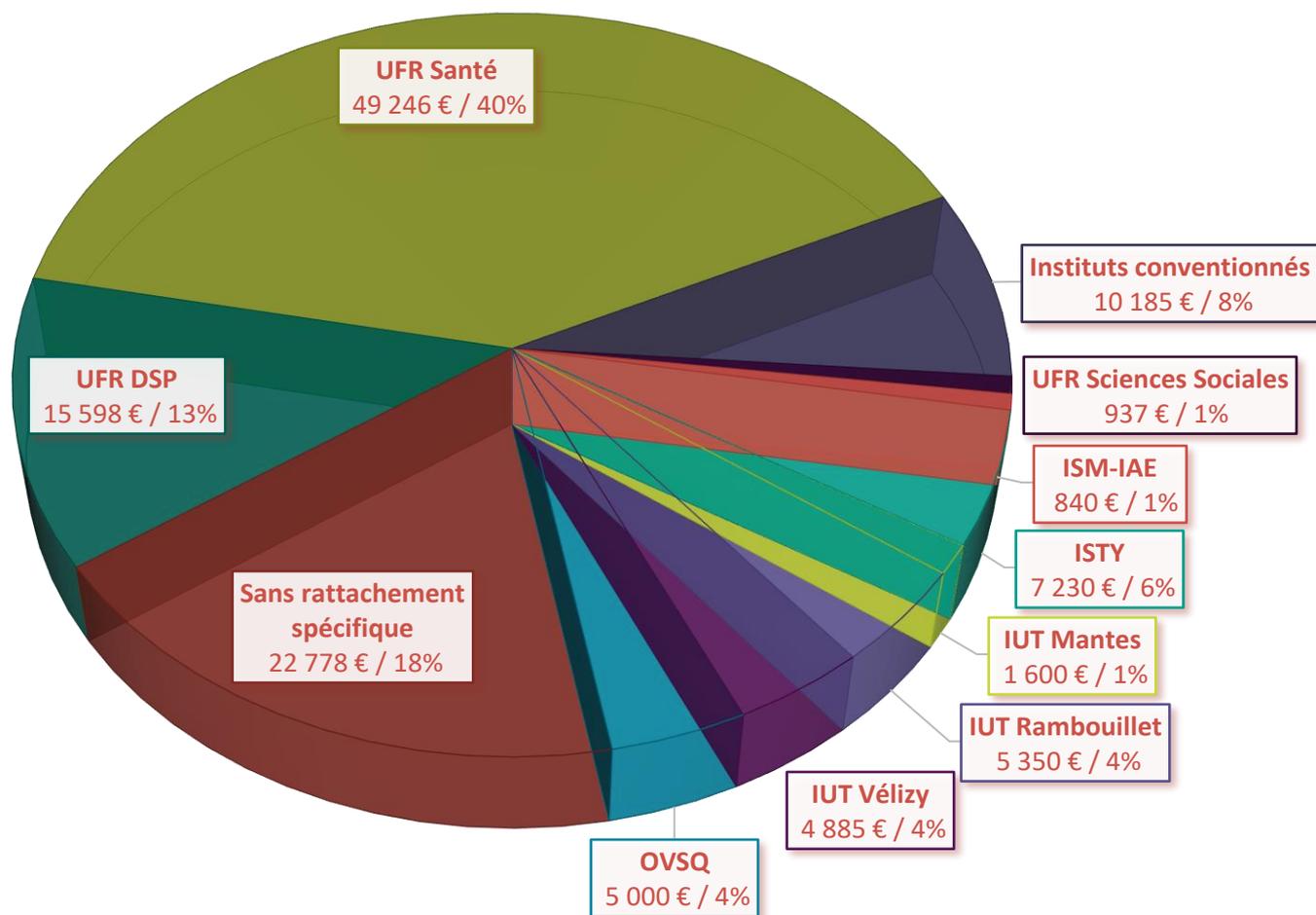
Répartition des montants alloués par thématique



Répartition des montants alloués par composante de rattachement



Répartition des montants alloués par composante de rattachement



Evolution du montant alloué selon le mois de la commission



- ❖ Réviser les statuts de la commission FSDIE et la grille de répartition pour s'adapter à l'évolution des besoins des associations et mieux répartir les fonds sur certaines composantes
- ❖ Encourager et accompagner le développement des activités associatives et la création de nouvelles associations étudiantes dans les composantes où la dynamique associative est plus faible
- ❖ Ajouter une nouvelle commission FSDIE à la fin de l'année universitaire entre fin juin et début juillet pour examiner les projets de rentrée qui ne sont pas encore suffisamment aboutis pour la commission FSDIE de mai
- ❖ Continuer la communication et la valorisation du FSDIE au sein de l'ensemble de la communauté universitaire en lien avec les composantes et au moyen du site www.jaiunprojet.uvsq.fr

Perspectives et objectifs pour 2025

Répartition équilibrée des fonds par composante en fonction du nombre d'étudiants inscrits

